

MÉLANGES.

UN NOUVEAU MANUSCRIT BERBÈRE :

LE KITÁB EL-MAW'IZA.

M. Gérenton, officier interprète de 1^{re} classe au Service des Renseignements du Maroc et berbérisant de valeur, a pu, au cours d'un séjour de plusieurs années à Agadir, réunir un certain nombre de documents fort intéressants sur le Sud Marocain. De ce nombre est le manuscrit berbère dont on trouvera ici une brève description, le كتاب الموعظة *Kitáb el-maw'iza* « Livre de l'exhortation »⁽¹⁾.

C'est une copie récente, de la fin de 1334 de l'hégire (1917). Il comporte 14 feuillets de 0 m. 235 sur 0 m. 135, écrits recto-verso, et contenant de 14 à 20 vers par page. L'encre est noire : la vocalisation et certains mots sont en rouge (بِسْمِ اللّٰهِ, le nom du Prophète et quelques formules pieuses). Le copiste a indiqué son nom : Moḥammed ben el-Hosain ben Múlúd Abû-l-Kâsim, de la descendance de Sîdî Hamed le marabout : c'est donc un chérif, issu du grand saint du Tazerwalt, Sîdî Hamed ū-Mûsâ; et le manuscrit vient de la *zâwiya* de Tarjijit chez les Ida-ū-Brâhîm, tribu encore dissidente, à quelque cent cinquante kilomètres au Sud de Tiznit. Malheureusement cette copie ne donne aucun renseignement certain, comme nous le

(1) M. Gérenton a déposé ce manuscrit, accompagné d'une bonne traduction, dont il est l'auteur, à l'Institut des hautes-études marocaines de Rabat.

verrons, sur l'auteur de l'ouvrage, et aucune indication sur la date à laquelle il a pu être composé.

Comme tous les manuscrits berbères qui viennent de cette région, la seule où depuis bien des siècles le berbère ait fait figure de langue littéraire, celui-ci contient un poème d'ordre religieux, visiblement inspiré par un original arabe; ce genre de littérature est le seul qui soit jugé digne d'être écrit : les œuvres plus profanes restent orales. Le titre en indique le sujet et le but. *El-Maw'iza*, c'est l'exhortation à faire le bien et à éviter le mal en montrant les récompenses ou les châtements qui attendent l'homme selon sa conduite : c'est ce qui se développe en effet dans les quatre cent quatre-vingt-neuf vers du poème. En voici un court résumé.

Préambule : douze vers de formules pieuses; autant, ensuite, pour définir le but du poème. Les actions de chacun sont notées; la mort approche tous les jours (v. 28); tous les hommes sont égaux devant elle : hélas! ils ne comprennent pas la leçon qu'elle donne. Le défunt se réveille dans la tombe (v. 70); en vain, s'il n'a pas la conscience nette, cherche-t-il à éviter l'interrogatoire des deux anges de la mort; au contraire, était-il un juste? il trouve à côté de lui ses bonnes actions, sait répondre aux anges qui lui font entrevoir le paradis, l'enfer auquel il échappe et, en attendant le jugement dernier, lui envoient mets et vêtements célestes. Au méchant, il arrive tout le contraire. Comprendons ce que nous devons faire : suivons la loi du Prophète et implorons le pardon de Dieu!

Vient ensuite (v. 154) la description de la fin du monde. Le Prophète refuse de monter au paradis avant de recevoir du Seigneur l'assurance que son intercession sera souveraine pour tout son peuple. Les hommes ressuscitent; ils errent poursuivis par les flammes dans les ténèbres et les épines; les savants et les saints sont des flambeaux : que Dieu nous les fasse suivre! Cela dure des milliers d'années. Comment hâter le Jugement?

Adam, puis Noé, puis Moïse, puis Jésus se récuse : Moḥammed enfin va intercéder auprès de Dieu. Grâce à lui, le jugement a lieu (v. 272). La balance, le *sirât*, l'enfer sont décrits : l'auteur invoque fréquemment l'autorité du traditionniste Ibn el-'Abbâs.

Quand le temps est accompli (v. 316), Dieu accorde au Prophète le pardon des coupables. Pour les ramener, Moḥammed descend aux enfers, monté sur Borâk. Gabriel égorge l'ange de la mort : restent en enfer pour l'éternité les meurtriers, les chrétiens, les idolâtres. Aux autres appartiennent les délices du paradis ; ils vivent richement habillés, dans des jardins peuplés de houris, parmi des ruisseaux de miel, de beurre et d'huile d'argan ; ils montent à cheval et mangent des viandes rôties. Pussions-nous aller au Paradis ! Cependant il leur manque encore quelque chose : ils implorent Dieu de leur montrer Son visage. Il le leur accorde : chacun peut Le contempler plus ou moins longuement selon la façon dont il s'est conduit dans la vie. Que Dieu nous fasse miséricorde !

Tel est ce poème : un beau sujet très platement traité ; œuvre d'édification, bien peu originale, sans valeur littéraire, composée par quelque *ḥāth* bilingue du Sous ou du Tazerwalt ; mais celui-ci a su parler à ses Berbères le langage qu'il fallait, leur décrire un paradis matériel bien propre à exciter leurs convoitises, et leur insinuer en même temps — peut-être pour la tranquillité de sa propre conscience — qu'il existe des béatitudes plus épurées. Les quelques mots arabes qui précèdent l'ouvrage lui donnent un autre auteur : feu (المرحوم) Sîdî Hammû ben 'Abd Allah ez-Zagmûzî : et ce serait le grand poète légendaire Sîdî Hammû, bien connu chez tous les Chleuh. Affirmation assurément controuvée. Sîdî Hammû a vraisemblablement existé ; mais c'était un poète lyrique, un de ces chanteurs errants qui parcourent le Sud Marocain, composant ces courtes pièces où vibre l'âme des Chleuh, souvent fort

belles, mais par leur nature même jugées indignes d'être recueillies par écrit, et suspectes au musulman dévot. Aujourd'hui *Stdf Hammû* n'est plus qu'un nom glorieux; on lui attribue par habitude la plupart des poésies qui circulent chez les *Chleuh* et se renouvellent chaque jour. Il est intéressant de lui voir faire honneur ici d'un poème religieux, genre essentiellement différent. Et notons, puisqu'il s'agit de ce personnage, que M. Gérenton a recueilli sur lui des traditions assez différentes sur certains points de celles qui ont cours généralement : il aurait vécu à une date assez rapprochée de nous — ce que je croirais volontiers — et serait originaire des *Zagmouzen*. S'agit-il d'un deuxième *Stdf Hammû*, qui aurait été un *skth*? C'est bien peu probable, car, par ailleurs, la légende est la même.

Ce poème s'apparente donc, non pas aux œuvres attribuées d'ordinaire à *Stdf Hammû*, mais à celles des pieux et pénibles écrivains — l'on n'ose dire poètes — des siècles derniers. Le sujet même n'est pas nouveau : la vie future est au premier rang des préoccupations de ces auteurs édifiants. Sans parler du poème de *Çabi*, le *Bahr ed-Domû* de *Moḥammed û-'Alf û-Brâhm* lui fait une grande place; et la *Nozhat el-Ḥâdî* nous apprend que dès le *xvi*^e siècle 'Abd Allah ben Yahyâ ed-Dâwdî, dans sa *Zâwiya* du *Dren* (l'Atlas), lisait à ses visiteurs, en arabe et en berbère, un ouvrage sur les terreurs de la vie future.

La langue est celle des œuvres de ce genre : langue assez factice, qui renferme une très grande proportion de mots arabes. Cela se conçoit; tout y portait : le sujet traité, pour lequel beaucoup de mots manquent en berbère, le modèle étranger et les études de l'auteur. Quant à la transcription, elle est également celle des ouvrages analogues, à peu d'exceptions près. Deux phonèmes ont été rendus par des caractères spéciaux : le *g* par *ǧ* et le *z* emphatique par *ǧ̣*. La vocalisation est presque toujours indiquée, comme dans les manuscrits

berbères en général; les *sukûn*, très nombreux, ne sont pas disposés toujours de façon très méthodique.

L'incertitude où nous sommes de la date à laquelle fut composé cet ouvrage est particulièrement regrettable; elle empêche d'en tirer aucune conclusion concernant l'histoire de la langue; et c'est à ce point de vue surtout que de tels textes pourraient être utiles; par ailleurs ils n'enrichissent guère la littérature berbère. Quels qu'ils soient cependant, les monuments écrits de cette littérature sont trop peu nombreux pour que, s'il s'en présente par hasard un nouveau, on puisse négliger de le signaler.

Henri BASSET.